

## MANIFESTE POUR UN MOUVEMENT VERS L'HABITATION DURABLE

Écohabitation, la référence en habitation, propose une série de mesures pragmatiques et abordables pour le gouvernement du Québec

Montréal, 18 juin 2018 – Adoptée par un nombre grandissant de professionnels et de particuliers, l'habitation durable n'est plus un phénomène marginal. Ses bonnes pratiques se propagent, l'offre de matériaux et produits se diversifie, la croissance de son marché est continue.

Les gouvernements provinciaux et municipaux commencent à intégrer des règlements et mesures pour favoriser la construction et la rénovation de bâtiments résidentiels durables, mais pour qu'une réelle évolution opère, des orientations plus franches doivent être prises.

**Le présent manifeste a pour but de donner au gouvernement les balises pour que l'intervention dans ce domaine soit pertinente et efficace.**

Le Québec doit miser sur l'habitation durable et faire en sorte qu'elle devienne un standard, dans l'intérêt de tous les citoyens mais aussi de l'économie. Écohabitation est prêt à travailler avec le gouvernement pour que la durabilité, la qualité, la performance, la santé et le souci de l'environnement fassent partie intégrante de notre vision commune de l'habitation.

---

« Ce manifeste est le fruit de plusieurs années de réflexion. Nous considérons que les mesures qui y sont proposées sont réalistes, pragmatiques et abordables pour le gouvernement du Québec. » Emmanuel Cosgrove, directeur d'Écohabitation

---

Les 11 mesures que propose Écohabitation visent à apporter des solutions à des enjeux qui s'inscrivent au niveau individuel qu'à l'échelle provinciale et globale :

1. La réalisation d'analyses de cycle de vie adaptées au contexte québécois pour orienter le choix des matériaux de construction,
2. La réduction de l'étalement urbain et des coûts financiers et environnementaux associés
3. La facilitation du développement des unités d'habitation accessoires (UHA)

4. La taxation des déchets non recyclables et non valorisables du secteur Construction Rénovation Démolition (CRD) sur le cycle de vie des bâtiments pour en réduire la quantité
5. L'attribution d'un budget provenant du Fonds vert pour le programme Financement innovateur pour des municipalités efficaces (FIME), afin d'encourager les travaux de rénovation écoénergétiques avec de longues périodes de retour sur investissement
6. La réduction de la consommation à la pointe hivernale grâce au soutien de la conversion vers la biénergie, soit au biogaz, à la granule ou au gaz non issu de l'hydrofracturation
7. L'instauration d'une cotation énergétique simple et obligatoire lors de la vente ou la location d'un bâtiment
8. L'instauration de niveau ambitieux d'étanchéité pour les habitations neuves
9. Le soutien de la construction hyper-efficace
10. La mise en place de mesures techniques pour réduire les maladies liées à la présence des moisissures dans les habitations et logements
11. La mise en place de mesures systématiques pour la prévention et l'atténuation du radon

Consultez le Manifeste dans sa totalité et appuyez les mesures proposées sur le portail web d'Écohabitation : [ecohabitation.com/organisme/manifeste](https://ecohabitation.com/organisme/manifeste)

- 30 -

## Contact :

Emmanuel Cosgrove

Directeur

514.985.0004 poste 600 | 1 855.400.0326

[ecosgrove@ecohabitation.com](mailto:ecosgrove@ecohabitation.com)

—

Écohabitation est un organisme à but non lucratif qui facilite l'émergence d'habitations saines, économes en ressources et en énergie, abordables, accessibles à tous et caractérisées par leur durabilité. L'organisme réalise des activités de promotion, de sensibilisation, de formation et d'accompagnement auprès du grand public, des intervenants du secteur de l'habitation et des décideurs.